

**Mémoire déposé dans le cadre des consultations  
prébudgétaires en vue du budget de 2019**

**Manufacturiers et Exportateurs du Canada**

## Liste des recommandations :

**Recommandation 1 :** Que le gouvernement prenne immédiatement des mesures pour rétablir l'avantage fiscal pour les entreprises du Canada par rapport aux États-Unis.

**Recommandation 2 :** Que le gouvernement définisse une nouvelle approche relative à la modernisation de la réglementation, qui inclut une charte des droits réglementaires pour un système de réglementation de calibre international prévisible et axé sur l'obtention des résultats stratégiques désirés plutôt que sur les modalités des processus commerciaux.

**Recommandation 3 :** Que le gouvernement augmente les investissements directs dans les entreprises à fort potentiel par la création d'un programme de financement à risque partagé visant à augmenter la productivité et à stimuler la commercialisation de produits innovants.

**Recommandation 4 :** Que le gouvernement consacre 2 milliards de dollars par année à son Fonds pour l'innovation stratégique, rende le programme permanent et consacre la moitié de la somme aux innovations liées à l'industrie manufacturière. Le Fonds pour l'innovation stratégique devrait être étendu de manière à inclure des crédits d'impôt pour les améliorations au processus et l'acquisition de logiciels, et à donner du soutien aux fabricants sur une base non discriminatoire.

**Recommandation 5 :** Que le gouvernement réinvestisse tous les revenus fédéraux et provinciaux provenant de la tarification du carbone pour contrebalancer le prix d'achat de technologies nouvelles, de machinerie et d'équipement.

**Recommandation 6 :** Que le gouvernement collabore avec les exportateurs et les négociants à la création d'un programme d'accélération national dédié aux exportations de produits manufacturés visant à préparer les entreprises à l'exportation et à atteindre leur plein potentiel de croissance.

**Recommandation 7 :** Que, à condition de ne pas contrevenir aux engagements aux termes de l'OMC, le gouvernement réduise le taux d'imposition des sociétés à l'égard des profits des entreprises générés par les exportations. Pour favoriser la diversification du commerce, la réduction devrait être plus importante pour les exportations vers d'autres pays que les États-Unis.

**Recommandation 8 :** Que le gouvernement travaille en partenariat avec les entreprises pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur manufacturier.

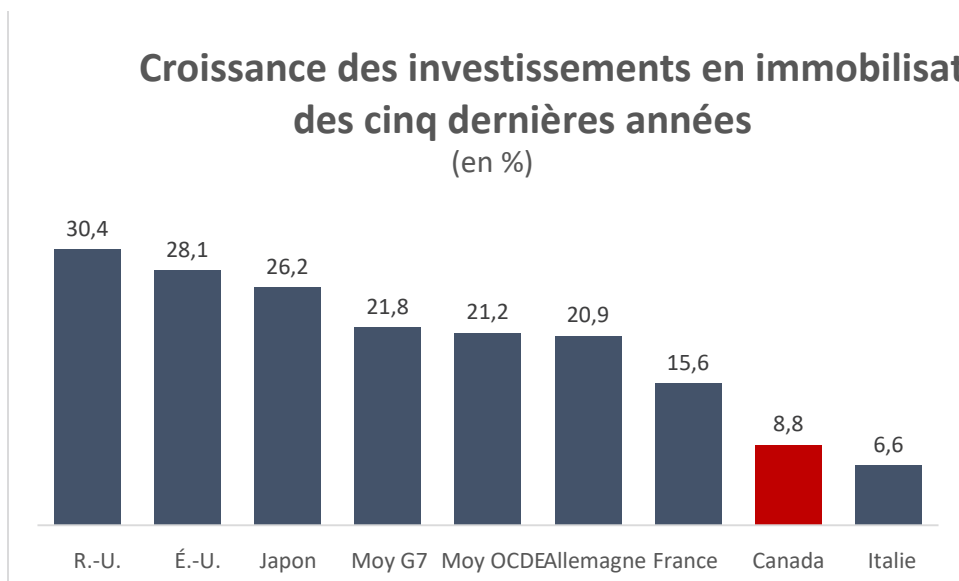
## Cadre général/Contexte

Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC) aimerait féliciter le Comité permanent des finances d'avoir mis l'accent sur les questions relatives à la compétitivité des entreprises et à la croissance économique dans le cadre de ses consultations prébudgétaires. La réussite du secteur manufacturier au Canada repose sur la compétitivité des entreprises. Une politique fiscale et réglementaire avisée encourage les entreprises locales à investir dans leur avenir; crée de nouvelles possibilités de fabrication et attire des investisseurs étrangers; et met nos entreprises dans une position qui leur permettent de soutenir la concurrence et de se tailler une place sur les marchés mondiaux.

Malheureusement, il est manifeste que le Canada s'engage dans la mauvaise direction sur ces trois fronts.

### 1. Les entreprises sous-investissent dans leurs opérations

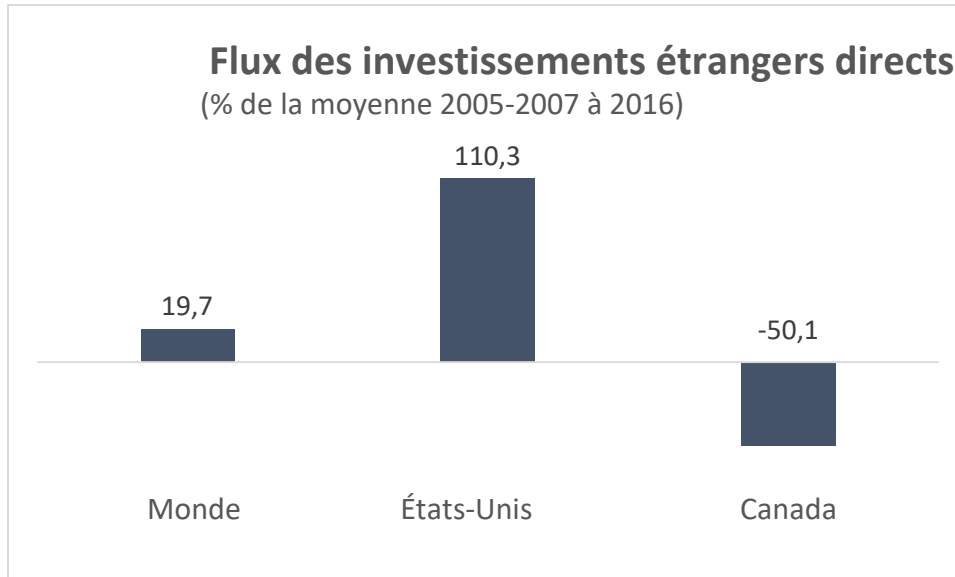
Le Canada a l'un des pires bilans des pays de l'OCDE au chapitre des dépenses en immobilisations des entreprises. En dollars américains, la formation brute de capital fixe au Canada a grimpé de 8,8 % au cours des cinq dernières années. La moyenne au sein des pays membres de l'OCDE était de 21,2 %. Parmi les pays du G7, seule l'Italie a connu un rendement inférieur à celui du Canada.



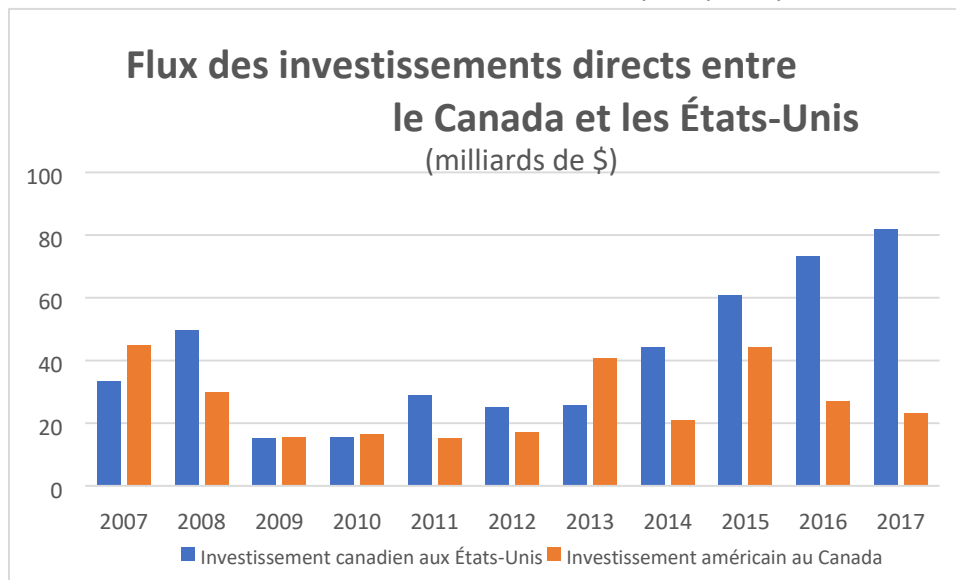
Ce sous-investissement chronique a deux effets sur les entreprises canadiennes. En premier lieu, il contribue au recul de la productivité par rapport aux autres pays. En second lieu, il crée des contraintes de capacité dans le secteur manufacturier au Canada; nos entreprises n'investissent plus dans de nouvelles installations, ce qui restreint considérablement la capacité du Canada à accroître la production manufacturière.

## 2. Des investissements étrangers échappent au Canada

La part d'investissements étrangers directs au Canada chute de façon vertigineuse. Le flux d'investissements étrangers directs en 2016 est 20 % supérieur à la moyenne d'avant la récession de 2005-2007. Aux États-Unis, il est en hausse de plus de 110 %. Le Canada, cependant, va à contre-courant; les investissements ont chuté de 50 % au cours de cette période.

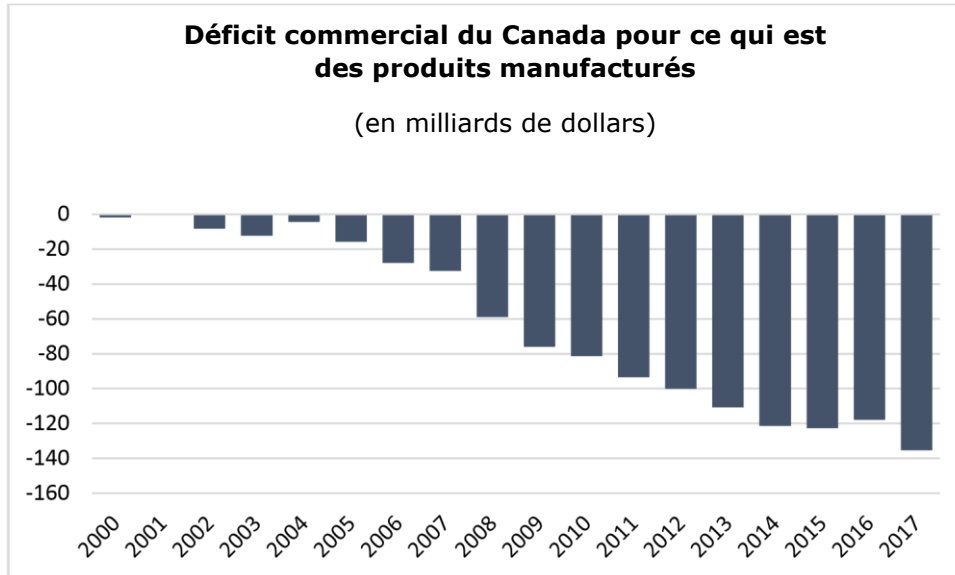


La situation est encore plus frappante lorsqu'on compare les flux des investissements entre le Canada et les États-Unis. En 2013, les entreprises américaines ont investi 40,6 milliards de dollars au Canada, tandis que 25,7 milliards de dollars en capitaux ont traversé la frontière. À peine quatre ans plus tard, les investissements américains au Canada ont diminué pratiquement de moitié, alors que les investissements canadiens aux États-Unis ont plus que triplé.



### 3. Stagnation des exportations à valeur ajoutée

Les fabricants canadiens ont dû lutter, au cours des dernières années, pour renforcer leur présence sur le marché mondial. Les exportations ont stagné et le déficit commercial de notre secteur manufacturier a explosé, atteignant un record de 136 milliards de dollars en 2017.



Ce déséquilibre résulte d'une combinaison de facteurs, incluant l'absence de gains significatifs au niveau de l'accès au marché dans les nouveaux accords commerciaux et un manque général de préparation à l'exportation dans les PME canadiennes. L'incidence du retard au chapitre des investissements et nos coûts de base généralement élevés sont tout aussi importants. La hausse du déficit commercial dans le secteur manufacturier ne peut être freinée que si ces problèmes sont résolus.

Ces dernières années, les nombreuses modifications apportées à la politique aux niveaux fédéral et provincial se sont ajoutées aux coûts déjà élevés et à la complexité de faire des affaires au Canada. Parallèlement, la réforme fiscale américaine a éliminé l'avantage concurrentiel que détenait le Canada sur les États-Unis et menace encore davantage notre compétitivité.

À cet égard, le gouvernement fédéral doit axer son budget de 2019 sur l'amélioration du climat des affaires au Canada et, ce faisant, amener le pays sur le chemin menant à une croissance économique et à une prospérité à long terme. Dans cette optique, Manufacturiers et Exportateurs du Canada est heureuse de présenter les recommandations suivantes :

## **Recommandations :**

### **1. Rétablir l'avantage fiscal pour les entreprises du Canada par rapport aux États-Unis**

L'avantage fiscal antérieur du Canada sur les États-Unis était essentiel pour compenser nos nombreux autres désavantages liés aux coûts. Nous sommes un marché relativement petit avec une base de coûts non fiscale plus élevée. Peu d'entreprises étrangères investissent au Canada pour pénétrer le marché canadien; elles investissent pour accéder aux États-Unis. Toutefois, un régime fiscal amélioré aux États-Unis combiné à l'incertitude qui plane sur l'ALENA met en péril les investissements commerciaux au pays. Nous recommandons que :

**Le gouvernement devrait prendre immédiatement des mesures pour rétablir l'avantage fiscal pour les entreprises du Canada par rapport aux États-Unis en :**

- Collaborant avec les provinces pour réduire immédiatement les taux d'imposition combinés des sociétés d'environ 28 à 20 %;
- Égalant la déduction pour amortissement accéléré en place aux États-Unis, donnant aux entreprises une déduction fiscale immédiate de 100 % sur les achats d'immobilisations admissibles.

### **2. Moderniser le régime réglementaire du Canada**

Le fardeau réglementaire au Canada est un obstacle important à la croissance, aux investissements et à la compétitivité des entreprises. Le Canada a besoin d'un système de réglementation souple de calibre international qui soutient l'innovation et la compétitivité, tout en protégeant l'environnement ainsi que la santé et la sécurité des Canadiens.

Pour régler cette question, nous recommandons que :

**Le gouvernement du Canada doit définir une nouvelle approche relative à la modernisation de la réglementation, qui inclut une charte des droits réglementaires pour un système de réglementation de calibre international prévisible et axé sur l'obtention des résultats stratégiques désirés plutôt que sur les modalités des processus commerciaux.**

### **3. Améliorer le bilan du Canada en matière d'innovation et de commercialisation**

La productivité et la compétitivité reposent sur l'innovation – la capacité de convertir les idées en nouveaux produits et procédés. Cependant, il s'agit d'une opération hautement risquée; les coûts peuvent être significatifs et le rendement économique, loin d'être assuré. Atténuer ces risques pourrait faire une énorme différence pour les fabricants relativement à leur capacité d'innover et de commercialiser de nouveaux produits.

À cette fin, nous recommandons que :

**Le gouvernement du Canada augmente les investissements directs dans les entreprises à fort potentiel par la création d'un programme de financement à risque partagé visant à augmenter la productivité et à stimuler la commercialisation de produits innovants.**

Les fonds seraient accordés aux entreprises par le biais de prêts à remboursement conditionnel pour la commercialisation de projets de recherche et développement, de développement des marchés et d'expansion d'activités couvrant jusqu'au tiers des dépenses admissibles. Le programme serait axé sur des projets préconcurrentiels dans un large éventail de développements technologiques. Les modalités de remboursement dépendraient de la réussite de la commercialisation de la technologie.

La création du Fonds pour l'innovation stratégique fédéral a constitué une étape importante pour faire face aux défis d'innovation du Canada. Nous croyons cependant qu'il faut élargir le programme si nous voulons combler l'écart très important au chapitre de l'innovation qui existe entre le Canada et nos principaux concurrents manufacturiers sur la scène internationale. Nous recommandons que :

**Le gouvernement du Canada consacre 2 milliards de dollars par année à son Fonds pour l'innovation stratégique, rende le programme permanent et consacre la moitié de la somme aux innovations liées à l'industrie manufacturière. Le Fonds pour l'innovation stratégique devrait être étendu de manière à inclure des crédits d'impôt pour les améliorations au processus et l'acquisition de logiciels, et à donner du soutien aux fabricants sur une base non discriminatoire.**

Enfin, le gouvernement fédéral s'emploie à mettre en application son cadre national de tarification du carbone et à proposer sa nouvelle norme de carburant propre. Ces mesures pourraient jouer un rôle important dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais ajouteraient aux défis auxquels sont confrontés les fabricants canadiens, particulièrement ceux des industries axées sur le commerce extérieur. Les politiques de tarification du carbone au Canada ne devraient pas causer de pertes d'investissement ni de fuites de carbone. Nous recommandons que :

**Le gouvernement du Canada réinvestisse tous les revenus fédéraux et provinciaux provenant de la tarification du carbone pour contrebalancer le prix d'achat de technologies nouvelles, de machinerie et d'équipement.**

- Le gouvernement fédéral devrait créer une nouvelle initiative inspirée de l'ancien programme SMART Vert de l'Ontario qui aiderait les fabricants à investir dans de nouvelles technologies qui présentent des avantages pour l'environnement.
- Cette initiative devrait être entièrement financée par les revenus provenant de la tarification du carbone perçus auprès des fabricants.
- Les fabricants devraient être admissibles à du financement en proportion directe de leur contribution au plan de tarification.

#### **4. Accroître la préparation à l'exportation des PME et les incitations à l'exportation**

Les exportations de produits manufacturés canadiens ont stagné depuis 2000 et les événements récents ont démontré l'importance d'accroître nos exportations dans les marchés à l'extérieur des États-Unis.

De surcroît, les données démontrent clairement que les entreprises étrangères choisissent de ne pas investir au Canada – soit comme plateforme d’exportation, soit pour accéder à notre marché national.

Un des problèmes sous-jacents est que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la préparation à l’exportation des PME. MEC propose la création d’un programme d’accélération national dédié aux exportations de produits manufacturés similaire au programme existant des Accélérateurs technologiques canadiens et comparable aux programmes d’exportation proposés dans le Programme d’accélération du commerce du Canada. Ce programme mettrait l’accent sur la préparation des candidats retenus pour de nouveaux marchés et sur les obstacles à l’exportation propres à leur entreprise, notamment les lacunes en matière de formation, de technologie, de productivité, d’accès aux chaînes d’approvisionnement ou de financement. Il serait sous la responsabilité du secteur privé avec l’appui du gouvernement fédéral. Nous recommandons que :

**Le gouvernement collabore avec les exportateurs et les négociants à la création d’un programme d’accélération national dédié aux exportations de produits manufacturés visant à préparer les entreprises à l’exportation et à atteindre leur plein potentiel de croissance.**

MEC estime également que le régime fiscal peut être utilisé pour atteindre divers objectifs liés au commerce. Plus précisément, nous proposons d’ajuster la structure d’imposition des sociétés afin que les entreprises paient moins d’impôts sur les profits générés par les ventes à l’étranger. Pour autant qu’elle ne viole pas les règles de l’OMC, une telle proposition offrirait plusieurs avantages. Cela :

- encouragerait plus d’entreprises canadiennes à exporter;
- permettrait d’atteindre les objectifs en matière de diversification du commerce si l’économie d’impôt proposée était supérieure pour les exportations vers des destinations autres que les États-Unis;
- attirerait des investissements étrangers au Canada en raison des avantages fiscaux liés à l’utilisation du Canada comme plateforme d’exportation.

Nous recommandons que :

**À condition de ne pas contrevenir aux engagements aux termes de l’OMC, le gouvernement du Canada réduise le taux d’imposition des sociétés à l’égard des profits des entreprises générés par les exportations. Pour favoriser la diversification du commerce, la réduction devrait être plus importante pour les exportations vers d’autres pays que les États-Unis.**

## **5. Remédier à la pénurie de main-d’œuvre qualifiée dans le secteur manufacturier**

Selon les fabricants, la pénurie de main-d’œuvre qualifiée est un des principaux problèmes avec lesquels ils doivent composer. Cette pénurie fait grimper les coûts, freine la productivité et érode la compétitivité des fabricants à l’échelle mondiale. Dans la même foulée, elle empêche les entreprises



d'investir dans les technologies de fabrication de pointe, car elles manquent de travailleurs ayant les connaissances techniques nécessaires pour utiliser ces technologies à leur plein potentiel.

Cette pénurie découle de nombreux facteurs, notamment : l'incapacité d'attirer des jeunes, des femmes et d'autres groupes sous-représentés dans le secteur manufacturier; et la déconnexion entre le système de formation formel et les besoins de l'industrie.

**Le gouvernement travaille en partenariat avec les entreprises pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur manufacturier en :**

- Améliorant les programmes d'apprentissage intégré au travail en établissant des partenariats entre les programmes actuels et les organisations établies.
- Finançant le programme « Portes ouvertes » du MEC qui présente aux jeunes étudiants les possibilités de carrière dans le secteur manufacturier.
- Augmentant et en bonifiant la Subvention canadienne pour l'emploi en :
  - o la rendant permanente et en augmentant son enveloppe financière;
  - o autorisant le financement de formation pluriannuelle et en élargissant l'éventail des formations en cours d'emploi admissibles;
  - o uniformisant les processus d'octroi de la Subvention canadienne pour l'emploi partout au pays et en accélérant les délais d'autorisation.